

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Informatique

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de licence *Informatique* de l'Université de Strasbourg est portée par le département d'Informatique de l'unité de formation et de recherche (UFR) Mathématique et Informatique. L'adossement à la recherche repose sur le laboratoire ICube et le centre de recherche Inria Nancy-Grand Est. La formation a pour principal objectif la poursuite en master d'*Informatique* et pour objectif secondaire la sortie vers l'emploi à bac+3. Dans ce dernier cas, une passerelle vers une licence professionnelle est disponible. La licence vise à donner à ses étudiants des connaissances théoriques mais aussi des compétences techniques directement valorisables en entreprise. L'enseignement est articulé autour de cinq grands thèmes : système et réseaux, informatique théorique, programmation, gestion de projet (compétence professionnelle) et mathématiques pour l'informatique.

Après une première année commune avec la licence *Mathématiques*, elle propose trois parcours : un parcours classique non sélectif et deux parcours en *Cursus Master d'Ingénierie* (CMI) sélectifs et à effectifs limités.

L'enseignement est délivré uniquement en présentiel et il est entièrement « semestrialisé » : chaque semestre propose toutes les unités d'enseignement (UE) de la licence. Ce dispositif permet aux étudiants d'avancer à des rythmes différents : soit en augmentant le nombre d'unités d'enseignement suivi au cours d'un semestre, soit en recommençant immédiatement les UE non validées. L'aménagement des études pour les étudiants salariés ou à contraintes particulières est possible, de même que la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Objectifs
<p>La licence <i>Informatique</i> de l'Université de Strasbourg forme principalement des étudiants à la poursuite d'études en master d'<i>Informatique</i>, ou en école d'ingénieur, avec des contenus théoriques adaptés à ces objectifs. D'autre part, elle permet l'acquisition de compétences techniques permettant aux étudiants de s'orienter vers une licence professionnelle, voire de s'insérer directement en entreprise.</p> <p>Les compétences techniques et transversales attendues sont clairement présentées, de même les métiers sont bien identifiés et cohérents avec le contenu des enseignements.</p>
Organisation
<p>Trois parcours sont proposés dès la première année : le parcours classique, non sélectif, et deux parcours en <i>Cursus Master d'Ingénierie</i> (CMI) sélectifs et à effectifs limités. Ces deux parcours CMI, <i>Informatique, systèmes et réseaux</i> (ISR) et <i>Informatique, image, réalité virtuelle, interactions et jeux</i> (IIRVIJ), s'appuient sur le parcours classique de la licence et se poursuivent par des parcours du master <i>Informatique</i>. Le contenu de la licence est renforcé par des unités d'enseignements supplémentaires. Ces unités d'enseignements représentent chaque semestre de six à neuf crédits (ECTS - <i>European Credit Transfer System</i>) qui se rajoutent aux 30 crédits du parcours classique.</p> <p>La première année est commune avec la licence <i>Mathématiques</i> avec, dès le deuxième semestre, un choix d'options permettant de préparer une poursuite en deuxième année en informatique ou en mathématiques. A partir de la</p>

deuxième année, la licence est exclusivement informatique.
 Comme en première année, une forme de pré-orientation est utilisée en deuxième et troisième années : le quatrième et le sixième semestre proposent des options pour l'insertion dans le monde professionnel ou la poursuite d'études.
 Deux groupes d'options au dernier semestre permettent une initiation à la recherche ainsi qu'une préparation aux spécialités du master *Informatique*.
 Une licence professionnelle *Systèmes informatiques et logiciels*, spécialité *Administration de réseaux et services* est accessible aux titulaires de la deuxième année de licence.
 La licence présente un dispositif cohérent permettant l'orientation progressive des étudiants avec des sorties à bac+3 vers le monde professionnel ou une poursuite vers les parcours du master à bac+5. De plus, cette formation est semestrialisée, ce qui permet aux étudiants en échec sur un semestre de recommencer immédiatement les unités d'enseignements sur lesquelles ils ont échoué.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Informatique* de l'Université de Strasbourg, bénéficie d'un environnement académique de grande qualité. Les laboratoires en appui de la formation sont des unités de recherche reconnues et fournissent l'essentiel de l'équipe pédagogique. Il s'agit pour la partie informatique du laboratoire ICube (Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie) et du centre de recherche Inria Nancy-Grand Est. ICube participe à trois équipements d'excellence (label "Equipex" - équipe d'excellence) : Robotex (robotique), FIT (internet des objets), et Equip@Meso (calcul scientifique). Certains enseignants-chercheurs issus d'ICube sont associés au LabEx (laboratoire d'excellence) IRMIA (Institut de recherche en mathématiques, interactions et applications).
 Un grand nombre d'entreprises, dont la liste est donnée, sont partenaires de la mention en accueillant des stagiaires, en participant aux enseignements et en s'impliquant dans les parcours CMI. Notamment, elles participent à leur conseil de perfectionnement et certaines d'entre elles sponsorisent des événements liés à la formation.
 L'environnement socioprofessionnel est donc très favorable même s'il faut remarquer que les partenariats ne semblent pas faire l'objet de conventions formelles.
 La licence apparaît sans réelle concurrence locale, les Universités de Haute-Alsace et de Lorraine étant relativement éloignées. Le dossier ne précise pas si la licence strasbourgeoise présente des spécificités par rapport à ces formations. Aucun commentaire n'est fait sur les avantages que pourrait tirer la formation de la situation frontalière de l'Université avec l'Allemagne.

Equipe pédagogique

Les enseignants de la mention sont, pour la plupart, des membres de l'UFR Mathématique et Informatique et des structures de recherche associées. Ils enseignent la partie disciplinaire de la formation, et des intervenants des facultés de droit, d'économie et gestion et de langues sont en charge des modules de langues vivantes et tertiaires. Un petit nombre d'intervenants du monde socioprofessionnel sont également impliqués, la part d'enseignement disciplinaire qu'ils assurent est limitée.
 Chaque année de la licence est pilotée par un responsable pédagogique qui est en particulier en charge du suivi individuel des étudiants, des relations avec le service scolarité et de la présidence des jurys. La licence elle-même est pilotée par les responsables des deuxième et troisième années au sein d'une équipe pédagogique. Cette équipe est formée par l'ensemble des enseignants de la licence. Elle détermine les orientations pédagogiques, telles que la définition des nouvelles maquettes, ou de certains aspects des modalités d'évaluation, notamment du contrôle continu, ainsi que la coordination avec la mention de master *Informatique* et de la licence professionnelle. D'autre part, elle organise les événements liés à la licence : jurys de stages, journées portes ouvertes, etc.
 Les réunions avec les étudiants sont limitées aux réunions de rentrée et aux contacts directs avec le responsable d'année.
 Les parcours CMI disposent d'un dispositif complémentaire à celui de la licence : un pilotage par des enseignants-chercheurs, un comité de pilotage commun aux quatre parcours CMI de l'Université, et un conseil des CMI regroupant les responsables des CMI, les directeurs de composantes, le vice-président formation de l'Université, et des représentants du monde socioprofessionnel. Des réunions pédagogiques avec les étudiants sont organisées à mi-semestre, et des représentants étudiants participent au conseil de perfectionnement.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont en forte croissance, en première année en licence de *Mathématiques* et d'*Informatique* ; ils étaient de l'ordre de 250 étudiants en 2013-2014 et de 400 en 2014-2015, ils sont actuellement relativement stabilisés autour de 450 en 2015-2016. Les principales raisons évoquées sont d'ordre démographique, mais aussi le résultat des actions de communications auprès du public, notamment avec le soutien du LabEx IRMIA (cependant cette diffusion est davantage ciblée sur les mathématiciens que sur les informaticiens).
 Les effectifs étudiants en deuxième et troisième années sont difficiles à interpréter ; notamment dans les tableaux fournis se trouvent, sans explications, des semestres identifiés par les lettres A et P, dont on peut penser qu'il s'agit des

semestres d'Automne et de Printemps. La cohérence entre le dossier et les annexes n'est pas évidente. Globalement, cette partie du dossier est difficile à analyser.

Les chiffres donnés dans le dossier du premier semestre, dit d'Automne, indiquent que les étudiants de deuxième année sont 65 en 2015-2016, en forte croissance par rapport à l'année précédente où ils n'étaient que 37. En troisième année, les effectifs sont stables autour de 47 étudiants en moyenne sur la période 2013-2016.

Les effectifs donnés dans le dossier sont difficiles à analyser. Cette partie du dossier est insuffisamment renseignée pour pouvoir être analysée sérieusement.

Les effectifs en CMI sont limités à 20 étudiants par parcours soit un maximum théorique de 40 inscrits. Il n'est pas dit si ce nombre est atteint, ce qui pose question. La seule indication fournie est le nombre de candidatures qui est assez élevé : 180 pour le CMI ISR et 270 pour le CMI IIRVIJ mais il n'est pas dit si ce chiffre tient compte des candidatures Pastel/Campus France.

Même si elle n'est pas la vocation première de la mention, l'insertion professionnelle n'est pas quantifiée ; simplement, « quelques » étudiants s'insèrent professionnellement chaque année. La poursuite d'études est, elle aussi, insuffisamment renseignée ; l'annexe fournit les effectifs d'entrée au niveau master, soit entre 30 et 40 étudiants, sans préciser l'origine des inscrits.

Les effectifs en L2 (deuxième année de licence) et L3 (troisième année de licence) sont donc relativement faibles, surtout s'ils sont comparés à ceux de la première année en forte croissance. Le taux d'abandon n'est pas fourni ; il est seulement qualifié d'important. Les données chiffrées du dossier sont, de façon générale, trop imprécises.

Place de la recherche

Le contact avec la recherche est assuré par la composition de l'équipe pédagogique, constituée majoritairement d'enseignants-chercheurs reconnus. Pour la licence classique, un module d'introduction à la recherche et des stages permettent de renforcer la formation à la recherche ; cependant, tous ces dispositifs sont optionnels et ne sont pas suivis par l'ensemble de la promotion. Plus original, un cours obligatoire d'anglais pour l'informatique présente des thèmes de recherche.

Dans le cas des parcours CMI, la situation est meilleure avec des rencontres chercheurs-étudiants dès la première année, des projets de recherche en deuxième année et un stage en troisième année.

Place de la professionnalisation

Un certain nombre d'intervenants extérieurs sont présents dans l'équipe pédagogique, mais le dossier manque ici aussi de précision. En effet, le pourcentage d'intervenants professionnels, 53 %, qui est fourni est celui de l'UFR. Pour la seule mention de licence, le décompte dans les annexes donne plutôt environ 30 %. De même, ces intervenants sont supposés effectuer un tiers du volume horaire, mais là encore au niveau de l'UFR. Les annexes montrent qu'il s'agit en réalité de moins de 15 % au niveau de la mention. De plus, ces intervenants sont pour la plupart issus du milieu académique (Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Rectorat, etc.) et peu réellement du monde socio-économique.

Seul le module Projet Professionnel et Personnel (PPP) est orienté vers l'emploi avec un accompagnement partiel par des professionnels. Les stages et projets peuvent se dérouler en entreprise mais restent facultatifs.

Curieusement, aucun commentaire spécifique n'est présent pour les parcours CMI.

Les étudiants participent à deux événements annuels, qu'ils contribuent à organiser, et dans lesquels des professionnels sont présents (Nuit de l'info, forum étudiants-entreprises). Ces manifestations permettent aux étudiants d'établir des contacts réguliers avec le monde de l'entreprise et de préparer leur insertion dans la vie professionnelle.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est de bonne qualité et affiche clairement les compétences et métiers visés. La formation prépare au certificat informatique et internet (C2i).

L'insertion professionnelle directe n'est pas l'objectif de la mention de licence ; cependant, l'intervention dans la formation de professionnels issus du monde socio-économique pourrait être plus importante.

Place des projets et des stages

Des projets sont présents dans tous les parcours pour l'évaluation de certaines UE.

En parcours classique, des stages facultatifs sont possibles en deuxième ou en troisième année avec une durée d'au minimum six semaines. Ils se déroulent soit en entreprise soit en laboratoire. Ils font l'objet d'une convention type définie au niveau de l'Université et sont rémunérés. L'encadrement pédagogique est assuré par un tuteur pédagogique issu de l'équipe pédagogique et par un maître de stage dans l'entreprise. L'évaluation est faite sous la forme d'un rapport et d'une soutenance. Le stage est valorisé par un bonus de points ajoutés à la moyenne du semestre et par trois ECTS supplémentaires.

Les parcours CMI ont un « projet intégrateur » obligatoire qui se déroule durant tout le dernier semestre de la troisième année de licence. Il s'agit d'un projet en équipe, sur un sujet industriel ou académique, et dont le volume horaire est estimé à 100 heures. De plus, ces parcours comportent deux stages obligatoires : un stage court de « motivation » en entreprise en fin de première année, durant de quatre à six semaines et un stage de « fin d'études » au semestre 6, en entreprise ou en laboratoire, durant de deux à trois mois. Les modalités d'évaluation de ces stages et projets ne sont pas

clairement détaillées.
 Le stage optionnel reste possible en deuxième année.
 En parcours classique, entre 30 et 40 étudiants font un stage chaque année, ce qui est vu comme insuffisant par le rédacteur du dossier.

Place de l'international

La formation peut potentiellement utiliser les dispositifs d'aide à la mobilité ERASMUS (*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*) pour l'Europe et CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) pour le Québec et fait partie du programme Eucor - le campus européen (Confédération européenne des Universités du Rhin-Supérieur) qui regroupe les Universités de Strasbourg, de Bâle, de Fribourg-en-Brisgau et de Karlsruhe. La mobilité sortante apparaît cependant faible avec seulement deux étudiants, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, entre 2011 et 2017. Sur la même période, sept étudiants ERASMUS, en provenance du Luxembourg, de Grande-Bretagne et d'Italie, ont intégré la formation. La mention de licence n'exploite donc pas sa proximité avec l'Allemagne.

La mobilité internationale d'une durée minimale de trois mois est obligatoire sur les cinq ans des parcours CMI ; actuellement, aucun étudiant n'a encore mis en œuvre ce dispositif relativement récent.

Bien que plus de 300 étudiants étrangers candidatent chaque année à la licence *Informatique*, le nombre réel d'admis est bien plus faible. La mobilité sortante est, elle, très faible malgré la situation frontalière.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement en première année s'effectue via la plateforme Admission Post Bac (APB). Il est non sélectif pour la licence classique et sélectif pour les parcours CMI.

Pour les deuxième et troisième années, l'admission via les plateformes ARIA et Pastel/Campus France est faite sur dossiers qui sont examinés en commission d'UFR. Parmi les candidats, se trouvent des étudiants souhaitant se réorienter vers la licence *Informatique* après une ou deux années d'études supérieures en BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie) ou classes préparatoires.

A ce niveau, l'accès en CMI est possible mais peu fréquent.

De nombreuses passerelles sont prévues durant le cursus de licence : réorientation vers d'autres parcours de licence scientifiques, L2 vers licence professionnelle, L2 ou L3 vers CMI ou préparation aux concours (Agrégation et Grandes Écoles) pour les meilleurs étudiants. Il faut noter qu'en CMI le redoublement est impossible mais qu'une réorientation vers le parcours de licence classique est toujours disponible.

Ici encore, le dossier ne présente pas de données chiffrées.

La formation a mis en place un certain nombre de dispositifs d'aide à la réussite. Un système d'orientation active est proposé aux étudiants en première année sous la forme d'un test en ligne sur les connaissances de terminale permettant d'évaluer leurs chances de réussite selon la formation choisie.

Le schéma classique cours magistral (CM) suivi de travaux dirigés (TD) est remplacé en première année par des cours intégrés dans lesquels cours et exercices sont effectués en petits groupes.

Le parcours classique est intégralement semestrialisé : tous les semestres de la licence sont enseignés simultanément, ce qui permet à un étudiant en échec sur un semestre de le recommencer immédiatement, ou en cas de succès partiel de bénéficier d'une inscription « à la carte ». Le dispositif a été mis au point avec la participation des étudiants, et le bilan est présenté comme positif mais sans chiffres détaillés.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont bien présents dans la mention et les résultats obtenus semblent positifs.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement est uniquement en présentiel, et la semestrialisation dans le parcours classique autorise une grande souplesse dans le cursus étudiant.

La licence *Informatique* est ouverte à la formation continue mais elle n'a concerné que deux étudiants sur la période 2012-2016. Pour les étudiants ayant des contraintes particulières, un aménagement des études, en collaboration avec les services de l'Université, est possible : étalement du cursus sur deux ans, modalités d'examen adaptées. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée, et elle est pilotée par l'Université. Actuellement, un seul dossier a été déposé mais n'a pas abouti.

La formation propose les certifications C2i, et le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) pour l'anglais et allemand ainsi que deux unités d'anglais scientifique.

Le numérique est naturellement au centre de la mention et des compétences. Classiquement, la mention de licence utilise une plateforme Moodle (*Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment*) pour la communication avec les étudiants, la mise en ligne d'exercices et de supports de cours. Un environnement numérique de travail (ENT) vient la compléter.

Des MOOCs (*Massive Open Online Course*), dont un labellisé par l'Idex (Initiative d'excellence), ont été mis en place, et un projet intéressant de plateforme de correction automatique d'exercices est en cours de réalisation, donnant une

possibilité supplémentaire d'autoévaluation aux étudiants.
Evaluation des étudiants
<p>L'Université de Strasbourg utilise l'« évaluation continue intégrale » qui prend en compte trois notes. Celles-ci peuvent être obtenues par des contrôles écrits, des notes de travaux pratiques, des projets. Les dates et modalités sont fixées en début d'année et communiquées aux étudiants. Il n'y a donc pas de session d'examen, ce qui permet d'allonger la durée d'enseignement.</p> <p>La semestrialisation permet d'améliorer la souplesse pour les rattrapages et pour les meilleurs étudiants qui peuvent progresser plus vite en suivant plus d'UE dans un semestre et donc en validant plus de 30 ECTS. La note d'un semestre est la moyenne pondérée des notes des UE, les coefficients étant les ECTS. Un semestre conduit à l'obtention d'un minimum de 30 ECTS. Il y a compensation des semestres sur une année. La licence s'obtient si les trois années sont validées.</p> <p>La validation des deux premières années valide un DEUG (diplôme d'études universitaires générales).</p> <p>La licence comprend deux jurys. Un jury de semestre, composé du responsable d'année et de trois enseignants au minimum, tous les enseignants étant invités, et un jury de diplôme dont la composition est non précisée.</p> <p>Les parcours CMI ne bénéficient pas de la semestrialisation. Il y a donc des jurys d'année, et une seconde session. La moyenne est calculée sur l'année, avec un regroupement d'UE par blocs thématiques (scientifiques, spécialités...) qui doivent obligatoirement être obtenus individuellement, c'est-à-dire sans compensation. De même, les stages doivent être validés pour obtenir l'année.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>De grandes catégories de compétences sont définies dans le dossier, et des compétences spécifiques à chaque UE sont données dans l'annexe descriptive au diplôme (ADD). Certaines compétences transversales sont validées dans les certificats C2i et CLES.</p> <p>Les modalités d'évaluation des compétences ne sont pas encore en place, mais une réflexion est en cours sur la base d'outils mis en place dans les parcours CMI pour certaines activités.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est effectué par un Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle commun à l'Université de Strasbourg et à l'Université de Haute-Alsace. Cependant, ce dispositif ne concerne que les diplômes professionnalisants et il ne fournit pas d'indications pour la licence <i>Informatique</i>.</p> <p>La formation effectuée avec ses moyens propres un suivi grâce à des sondages par mails, par appels téléphoniques ou via les réseaux sociaux. Un réseau d'anciens est constitué depuis peu, il est vu comme une possibilité de maintenir le lien avec les diplômés.</p> <p>Au final, le dossier ne donne aucun chiffre sur le suivi des diplômés, qui est insuffisant.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La licence <i>Informatique</i> n'est pas dotée d'une instance de type conseil de perfectionnement, mais elle utilise le dispositif commun à l'Université de Strasbourg. Une commission de suivi des formations, qui comprend les responsables de filières et des étudiants, exploite les résultats d'un questionnaire en ligne rempli par les étudiants de fin de première année, et de fin de licence. Cette commission se réunit avec pour objectif d'améliorer la qualité des formations.</p> <p>Au niveau de la formation elle-même, un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, sous forme de questionnaire mis à leur disposition sous Moodle. Cette évaluation est facultative et seule une partie des enseignants l'utilise.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est donc très partielle.</p> <p>Tous ces dispositifs sont complétés par une collaboration avec les élus étudiants au conseil d'UFR, qui ont été associés par exemple à la mise en place de la semestrialisation.</p> <p>Seuls les parcours CMI ont mis en place un conseil de perfectionnement dont la composition est précisée, mais non chiffrée. Ce conseil comprend notamment des représentants étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Très bon environnement scientifique et socioprofessionnel.
- Objectifs et parcours clairement définis, dont deux parcours *Cursus Master en Ingénierie*.
- Innovation pédagogique pertinente : semestrialisation, orientation active et cours intégrés en première année.

Points faibles :

- Faiblesse des effectifs en deuxième et troisième année.
- Suivi des diplômés et évaluation des enseignements par les étudiants perfectibles.
- Faible rayonnement international, compte tenu du contexte frontalier.
- Données chiffrées insuffisantes, voire incompréhensibles, dans le dossier.

Avis global et recommandations :

La licence *Informatique* est clairement positionnée et bien placée dans son environnement socio-économique comme académique. Cependant, les effectifs en deuxième et troisième années sont fragiles malgré la mise en place d'une palette d'outils d'aide à la réussite en première année. Les parcours renforcés *Cursus Master en Ingénierie*, pourraient peut-être enrayer ce phénomène, malheureusement le dossier n'en donne pas les effectifs précis. Il est donc impossible de connaître l'attractivité réelle de ces parcours et de faire des projections sur l'impact futur de ces parcours sur les effectifs de licence.

De façon générale, les données chiffrées du dossier sont insuffisamment renseignées (taux d'abandon, insertion des diplômés, etc.). Le suivi des diplômés devrait être effectif.

Les stages sous forme de bonus n'étant pas suffisamment attractifs, au moins un stage devrait figurer dans la maquette. A défaut, les étudiants devraient être plus fortement incités à choisir ces enseignements optionnels. À l'occasion de ces stages, la formation gagnerait à valoriser sa situation frontalière avec l'Allemagne.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Licence

Mention : *Informatique*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr